
SOMMAIRE DE LA LETTRE N°133

Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- En attendant la Grèce, tout allait bien
- Cuba s'ouvre, la Grèce s'enferme
- Même en Chine, les arbres ne montent pas au ciel

Si vous étiez absent cette semaine...

- France, conjoncture en mode plateau
- Les jeunes et les seniors en première ligne

Le Coin de la Conjoncture

- Désindustrialisation ou mutation industrielle faites vos choix !
- La Banque centrale européenne, je t'aime moi non plus
- La difficile équation de la taxation de l'énergie
-

Le Coin des Tendances

- Quand les diplômés parisiens colonisent la province
- Juillettiste ou aoûtien

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 26 juin 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	5 059	+5,06 %	4 272
Dow Jones	17 946	-0,38 %	17 823
Nasdaq	5 080°	-0,71 %	4 777
Dax Allemand	11 492	+4,10 %	9 805
Footsie	6 753	+0,64 %	6 566
Stoxx 50	3 423	+2,98 %	3 146
Nikkei	20 706	+2,64 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans (taux BDF 24 juin)	1,2210 %	1,2380 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,927 %	0,756 %	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	2,467 %	2,274 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (vendredi 26 juin 17 H 30)	1,1150	-1,78 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (vendredi 26 juin)	1 174	-1,98 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 26 juin)	63,27	+0,68 %	57,54

En attendant la Grèce, tout allait bien...

Après plusieurs semaines de consolidation, les marchés ont voulu croire qu'un accord serait rapidement trouvé avec la Grèce et cela quoi qu'il arrive. Il y avait la volonté de croire que la zone euro est assez forte pour surmonter l'épreuve. Samedi, les marchés sont fermés et n'ont pas vu venir le référendum de Tsipras.

Cuba s'ouvre, la Grèce s'enferme

L'échéance du 30 juin avec le supposé versement de 1,6 milliard d'euros par la Grèce au FMI arrive à toute vitesse mais cela n'interdit pas au Gouvernement d'Alexis Tsipras de jouer la montre et de tenter un pari, celui de mettre de son côté l'opinion publique contre les créanciers en recourant à un référendum prévu le 5 juillet prochain. Le populisme comme dernière arme risque de mener dans le mur la Grèce.

Logiquement, un accord était prévu samedi 27 juin. L'offre grecque prévoyait une augmentation des recettes de l'Etat équivalant à 0,93 % du produit intérieur brut (PIB), grâce entre autres à une réforme de la TVA quand les créanciers auraient demandé des recettes de 1 % du PIB. La Grèce refuse d'appliquer le taux de 23 % aux hôtels et aux îles.

Pour augmenter les recettes de l'Etat, la Grèce propose d'appliquer un taux d'imposition des bénéficiaires de 12% au-delà de 500.000 euros. Le gouvernement d'Alexis Tsipras prévoit également de taxer à 30% le produit des jeux électroniques. Il espère également récupérer des recettes par la vente de licences de téléphonie 4G et 5G.

Les créanciers ont demandé une augmentation de la taxe sur le tonnage dans le transport maritime. Ils souhaitent également la suppression des avantages fiscaux dont bénéficie ce secteur.

Sur les dépenses militaires les créanciers demandaient 400 millions d'euros quand le gouvernement grec propose 200 millions.

Sur le dossier des retraites, la Grèce, serait prête à remplacer l'allocation de solidarité sociale (EKAS) mais pas de la supprimer comme le souhaitaient les créanciers. De même des divergences existent sur le taux de cotisation d'assurance-maladie pour les retraités.

Durant les négociations, la Grèce s'est opposé au sujet du programme de privatisation.

Cette longue négociation n'est pas sans conséquence sur la situation économique et financière de la Grèce. En effet, depuis le début de l'année 2015, les dépôts dans les banques grecques ont diminué d'au moins 30 milliards d'euros portant le total à 100 milliards d'euros depuis 2009. Pour maintenir la liquidité, la Banque centrale européenne est forcée de maintenir certaines facilités exceptionnelles au profit des banques grecques. En l'absence de ces lignes de refinancement d'urgence auprès de la Banque de Grèce (dispositif dénommé Emergency Liquidity Assistance ou ELA), le

Gouvernement grec serait contraint très rapidement d'imposer un contrôle des capitaux avec un blocage partiel des comptes courants. La décision de se lancer dans un référendum afin de soumettre aux voix le plan des créanciers risque d'accélérer le processus de sortie des capitaux. En cas de vote contre ce qui est probable, la Grèce pourrait être rapidement dans une impasse avec une sortie de la zone euro et de l'Union européenne. La banqueroute serait alors inévitable avec à la clef un contrôle des changes et des capitaux rendant les importations très difficiles. Or, la Grèce est dépendante de l'extérieur pour son énergie, une partie de son alimentation et pour les biens industriels. Certes, le pays pourrait se tourner vers la Russie mais compte tenu de la situation économique de cette dernière, les facilités de paiement qu'elle pourra octroyer ne seront pas infinies. Au moment où Cuba décide de s'ouvrir à l'économie de marché, la Grèce pourrait se lancer dans une dangereuse aventure à moins qu'un nouveau coup de théâtre se produise d'ici là ce qui n'est pas impossible.

Même en Chine, les arbres ne montent pas au ciel

Les Bourses de Shanghai et Shenzhen ont connu un vendredi noir avec des baisses de plus de 8 %. Sur deux semaines, la correction atteint 20 %. Nous assistons à l'éclatement d'une bulle, les marchés chinois avaient gagné plus de 100 % en un an. Par ailleurs, le ralentissement de l'économie chinoise mine le moral des investisseurs. En cette fin de semaine, les investisseurs ont sur-réagit au refus du gouvernement chinois de ne pas baisser les réserves obligatoires des banques ce qui aurait pu favoriser le crédit.

Les Chinois se sont mis à placer une part non négligeable de leur épargne qui est très élevée en bourse du fait de la baisse de l'immobilier. En outre, en Chine, il est assez habituel de financer l'achat de ses actions à crédit ce qui favorise évidemment la spéculation. A priori, le Gouvernement devrait rapidement prendre des mesures pour endiguer ce mouvement à la baisse.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

France, la conjoncture sur un plateau

Selon l'INSEE, au mois de juin, la confiance des ménages est restée stable pour le deuxième mois consécutif, après avoir progressé de 8 points entre octobre 2014 et avril 2015. L'indicateur qui la synthétise se situe à 94, en dessous de sa moyenne de longue période (100). Après un bon premier trimestre, l'économie et les ménages semblent reprendre leur souffle en attendant de savoir si la reprise sera durable. La poursuite de la dégradation de la situation de l'emploi et la remontée du pétrole peuvent expliquer cet attentisme.

Néanmoins, cette stabilité s'accompagne de signes encourageants. En juin, l'opinion des ménages sur leur situation financière personnelle passée est stable. Celle sur leur situation financière personnelle future est quasi stable (+1 point) et le solde correspondant est à son niveau le plus haut depuis novembre 2010. Point positif, les ménages sont à nouveau plus nombreux à considérer comme opportun de faire des achats importants.

En juin, l'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne actuelle est quasi stable (+1 point), légèrement en dessous de sa moyenne de long terme. De même, le solde d'opinion concernant leur capacité d'épargne future est stable. Il demeure donc au-dessus de sa moyenne de long terme.

Au sujet du climat économique, si l'INSEE confirme la réalité de la reprise, il reste néanmoins prudent sur le deuxième trimestre. Son appréciation s'appuie sur les premiers résultats du mois d'avril et de mai ainsi que sur ses enquêtes. L'institut français, pour une fois n'est pas coutume, est ainsi plus pessimiste, en ce mois de juin, que le cabinet Markit pour l'analyse du climat économique en France.

Selon les indicateurs PMI publiés par Markit, l'activité dans le secteur privé français serait, en effet, en augmentation pour le cinquième mois consécutif au mois de juin, à son rythme le plus rapide depuis 46 mois. L'indice du secteur manufacturier a ainsi dépassé la barre des 50 points qui sépare croissance et contraction de l'activité. Celui des services est également au-dessus de la barre de 50 points pour le cinquième mois d'affilée. En ce qui concerne l'indice composite, qui regroupe des éléments des deux indices sectoriels, il est à son plus haut niveau depuis août 2011 et reste supérieur à 50 points pour le cinquième mois consécutif.

Climat des affaires cahin-caha

L'INSEE, compte tenu des réponses obtenues des chefs d'entreprises pour l'établissement de son indicateur sur le climat des affaires est moins optimiste.

Selon les chefs d'entreprise interrogés en juin 2015, le climat conjoncturel dans l'industrie se replie : l'indicateur perd trois points, après une hausse de quatre points entre mars et mai. Il retrouve son niveau moyen de longue période. Le climat des affaires est stable dans les services après une hausse de trois points en mai. Pour le secteur du bâtiment, une légère amélioration est constatée après des mois très difficiles. Point négatif pour l'économie française, l'indicateur de retournement repasse en zone d'incertitude prouvant que des doutes existent sur la capacité à entrer dans un réel cycle de croissance.

Au niveau du chiffre d'affaires de l'industrie, un sentiment mi-figue, mi-raisin prédomine.

En avril 2015, le chiffre d'affaires des entreprises de l'industrie manufacturière a diminué de 0,5 % après une légère baisse de 0,1 % en mars. En revanche, les résultats à l'exportation se redressent avec une hausse de 2,5 % faisant suite à une baisse de 5,1 % en mars. Au cours des trois derniers mois, le chiffre d'affaires progresse dans l'industrie manufacturière (+0,6 %) et dans l'ensemble de l'industrie (+0,7 %).

Sur un an, le chiffre d'affaires dans l'industrie manufacturière est toujours en baisse de 0,6 % et est quasi stable dans l'ensemble de l'industrie (-0,1 %)

Chômage, les jeunes et les seniors en première ligne

Au mois de mai, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté, selon les chiffres communiqués par le Ministère de l'Emploi, de 16 200 soit une hausse de 0,5 %. Sur un an, le nombre de chômeurs se serait accru de 5 %. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A atteint désormais 3 552 200 en France métropolitaine. Toutes catégories confondues, les demandeurs d'emploi s'élevaient à fin mai à 5 414 200.

Le nombre de demandeurs d'emploi augmente fortement chez les jeunes de moins de 25 ans (+0,9 %) ainsi que chez les plus de 50 ans (également +0,9 %). Les jeunes actifs continuent à éprouver les pires difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle quand les salariés de plus de 50 ans sont victimes des plans de licenciements.

Au niveau régional, la Corse connaît toujours la plus forte progression du chômage sur un an (catégorie A), + 10,8 % pour une moyenne en ce qui concerne la France métropolitaine de 5 %.

Avec une croissance de 0,6 % au premier trimestre 2015, il aurait pu être espéré une réduction du nombre de demandeurs d'emploi. Or, c'est oublié le délai de latence qui existe entre l'apparition des premiers signes de croissance et leurs effets sur le chômage. Ces derniers mois, la reprise s'est matérialisée essentiellement par une augmentation de la consommation des ménages dopée par l'appréciation du pouvoir d'achat. La consommation a ainsi progressé de 0,9 % au premier trimestre et le pouvoir d'achat de 1,2 %.

Après trois années de longue stagnation économique, plusieurs mois de croissance sont indispensables pour permettre une remontée du taux d'utilisation des capacités de production. Au premier trimestre, ce taux était de 81,8 % contre une moyenne avant crise de 85 %. Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi ne sera possible qu'après une remontée de ce taux au-delà de 83 %. Elle est également conditionnée par une reprise de l'investissement. Or, le taux d'investissement des entreprises reste étale à 22,7 % de la valeur ajoutée contre 22,9 % au dernier trimestre 2014. La remontée du taux de marge constitue néanmoins une bonne nouvelle. Il est passé de 29,8 à 31,1 % du dernier trimestre 2014 au premier trimestre 2015. Cette progression qui est le produit de la mise en œuvre du CICE et du pacte de responsabilité pourrait déboucher sur des créations d'emploi comme le prévoit l'INSEE au deuxième trimestre.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Désindustrialisation ou mutation industrielle, faite vos choix

Entre 2008 et 2013, les ventes de produits manufacturés issus de l'industrie française ont diminué de 11 % quand la baisse n'est que de 6 % pour l'ensemble de l'Union européenne.

Si la France avait plutôt mieux résisté que ses partenaires à la crise de 2008/2009, elle connaît un accès de faiblesse plus important entre 2012 et 2014. En 2013, la production manufacturière française réalise un chiffre d'affaires de 433 milliards d'euros. Elle contribue pour 11 % à la production européenne (3 935 milliards d'euros). En 2008, son poids avoisinait les 12 %.

Face aux dernières crises, les différents secteurs industriels n'ont pas connu le même sort. L'industrie chimique a ainsi retrouvé son niveau de ventes de 2008 en 2013. Son poids au sein de l'industrie chimique européenne est resté relativement stable en passant de 13,9 à 13,5 % de 2009 à 2013. En revanche, le poids des ventes françaises a diminué d'environ 1 point dans la fabrication de machines et équipements et dans celle des autres produits métalliques.

L'industrie automobile française a enregistré un déclin sans précédent. Elle est très loin de son niveau d'avant crise. Son poids au sein de l'Europe est passé de 11,3 à 7,2 % de 2009 à 2013. Cette contraction est liée à la politique de délocalisation de la production des deux grands groupes français et à l'augmentation de la production en Allemagne et au Royaume-Uni ainsi qu'en Espagne.

Malgré ce déclin industriel, la France conserve quelques positions fortes avec des parts de marchés excédant les 20 %. Dans cette catégorie figurent la réparation de certains équipements de pointe tels que les matériels électroniques et optiques ou les générateurs de vapeur, dont la contribution aux ventes européennes s'est accrue entre 2008 et 2013.

Sans surprise, la France occupe également une place de choix dans l'aéronautique, dont les parts de marché sont restées à un niveau élevé après la crise économique. La France se distingue, par ailleurs, dans la fabrication de parfums et produits pour la toilette ou la production de pesticides et autres produits agrochimiques.

Le cycle économique qui s'achève a été celui de l'industrie avec une redistribution de la production au profit des pays émergents. Les transferts de production en Chine et plus globalement dans les pays asiatiques ont nécessité la fabrication d'un nombre importants de machines-outils, marché sur lequel étaient bien positionnées les firmes allemandes. La croissance à deux chiffres des pays émergents a provoqué le développement d'une classe de millionnaires qui se sont équipés en voiture de luxe au plus grand plaisir de l'industrie allemande. En parallèle, l'industrie française qui n'était pas positionnée sur le créneau haut de gamme s'est retrouvée concurrencée par les fabricants émergents, concurrence relative car dans un certain nombre de cas,

il s'agissait de sociétés françaises qui ont investi dans ces pays émergents. Par ailleurs, la France n'a jamais été un acteur important de la machine-outil. Il faut souligner que plusieurs études ont souligné que les diminutions de l'emploi industriel est avant tout dû non pas aux délocalisations mais à l'automatisation des chaînes, en France, à l'externalisation de certaines activités au profit du tertiaire (finances, nettoyage, comptabilité....) et enfin à la baisse de la demande intérieure.

Le nouveau cycle économique qui s'ouvre peut-il être plus porteur pour la France ? L'idée que le retour de l'industrie sur le territoire puisse être créateur d'emplois, est une illusion d'optique. Si retour il y a, il prendra la forme d'usines sans ouvrier. Il est certain qu'afin de bénéficier des tâches de création et de maintenance de ces usines, il vaut mieux qu'elles soient sur le territoire national. Le développement de la production par imprimantes 3D ou assistée par logiciel pourrait faciliter une relocalisation mais pourrait également contribuer à une nouvelle forme de concurrence en provenance de nouveaux pays.

Le nouveau cycle de croissance devrait être porté par les services en raison de l'augmentation générale du pouvoir d'achat de la population mondiale et en raison de son vieillissement. La classe moyenne devrait passer de 1 à 3 milliards d'habitants d'ici 2030. Or, plus une population à un niveau de revenus élevé, plus elle consomme des services. Les standards de vie devraient se rapprocher d'ici 2020 avec à la clef des échanges plus équilibrés entre les différents pays. La Chine a fait le pari de la consommation intérieure ce qui suppose la création d'infrastructures adaptées et la mise en place de puissants réseaux de distribution. Par ailleurs, le secteur du tourisme sera évidemment le premier bénéficiaire de cette montée en puissance des classes moyennes. Le nombre de touristes internationaux devrait être multiplié par deux d'ici 2030 passant de 1 à 2 milliards. Le vieillissement de la population provoquera une augmentation des dépenses de santé mais également des services à la personne. Il s'accompagnera d'une robotisation accrue de certaines tâches humaines. Sur ces secteurs d'avenir, médicaments, aéronautique, grande distribution, logiciels, tourisme..., la France dispose d'avantages comparatifs certains.

La Banque centrale européenne, je t'aime moi non plus

Seul organe véritablement fédéral au sein de l'Union européenne, la Banque centrale européenne a, depuis la crise de 2008, renforcé son pouvoir et est devenue incontournable non seulement pour la gestion de la politique monétaire et financière mais aussi pour la gestion de la politique économique. Néanmoins, malgré ou à cause de ce pouvoir, la Banque centrale européenne n'inspire pas confiance. Cette crise de confiance ne remet en rien en cause sa crédibilité mais elle constitue une faiblesse qui peut peser sur l'efficacité de sa politique. Cette appréciation est tirée de l'enquête Eurobaromètre par laquelle est posée régulièrement aux résidents de la zone euro la question suivante « avez-vous confiance dans la BCE ? ». La santé d'une monnaie repose sur la confiance qu'elle inspire et donc sur celle de la Banque centrale qui en a la charge. L'euro monnaie récente, sa création datant de 1999, a comme autre handicap d'être la monnaie de 19 Etats souverains et d'être une création sui generis sans précédent dans l'histoire économique contemporaine. L'Union monétaire latine rassemblant la France, la Suisse et l'Italie au 19^{ème} siècle n'était pas allée aussi loin dans l'intégration.

La confiance dans la zone euro baisse, selon le baromètre, depuis 2009 dans la quasi-totalité des pays de la zone euro et en particulier en Belgique, en Allemagne, en France. Elle n'est aujourd'hui élevée qu'en Finlande et aux Pays-Bas.

Au niveau des jugements qualitatifs, l'opinion pense apparemment que la politique monétaire n'est pas efficace, ne stabilise pas l'économie, ne réagit pas aux chocs.

En Italie, en Espagne, en Grèce, au Portugal, en Irlande, en France, les habitants reprochent à la BCE de ne pas prendre en compte les questions d'emploi et de niveau de vie. En France, la BCE est souvent considérée être à l'origine de la politique de rigueur. Par ailleurs, l'euro avait été, au moment de son introduction, jugé responsable d'une augmentation des prix en particulier dans le secteur des services. Même si différentes études ont prouvé l'inverse, l'euro est accusé d'avoir pénalisé le pouvoir d'achat des ménages.

En Allemagne mais aussi en Belgique ou aux Pays-Bas, les habitants considèrent que la BCE ne respecte pas son mandat. Sa politique de création de monnaie et de rachats de dettes publiques est critiquée tout comme son aide aux pays à forts déficits publics. Les résidents âgés de ces pays condamnent la politique de baisse des taux d'intérêt. Leur jugement est lié à l'érosion du rendement de leurs placements financiers. L'hostilité récurrente de la Bundesbank à l'égard de la politique de la BCE en particulier vis-à-vis de la Grèce ne peut que conforter les Allemands dans leurs positions.

La Banque centrale européenne est dominante dans le ciel européen ; son Président Mario Draghi est écouté comme un oracle mais du fait de sa jeunesse et du système qui la porte, elle demeure encore fragile et n'a pas réussi à être un point d'ancrage pour l'opinion publique. Du fait qu'elle doit composer avec des gouvernements qui ne sont pas tous sur la même ligne et qu'elle doit tenir son rôle vis-à-vis des autres grandes banques centrales, la communication de la BCE n'est pas évidente. Pompier incontournable des différentes crises intervenues depuis 10 ans, elle ne peut guère en revendiquer le titre afin de ne pas attirer les rancœurs des différents Etats. La sortie de la Grèce de la zone euro serait mise à son passif mais serait plutôt bien perçue par une partie de l'opinion publique des Etats qui sont sur la ligne dure en matière de gestion publique. La BCE devrait alors prouver sa capacité à gérer la sortie d'un membre, ce qui serait un précédent et à pouvoir juguler une crise de défiance.

La difficile équation de la taxation de l'énergie

A quelques mois de la conférence COP21 de Paris, l'OCDE a publié une étude sur la taxation de l'énergie. Il apparaît clairement que le niveau de taxation reste dans son ensemble faible. Cette fiscalité est avant tout présente en Europe. La taxation de l'énergie a été avant tout instituée pour récupérer de l'argent et non pour lutter contre les émissions de CO².

Le taux moyen effectif pondéré de taxation de tous les usages de l'énergie dans les pays considérés est égal à 14,8 euros par tonne de CO² émis par suite de la consommation d'énergie. L'OCDE évalue le coût social du carbone à environ 30 euros par tonne. En y ajoutant les coûts des autres effets secondaires négatifs de la

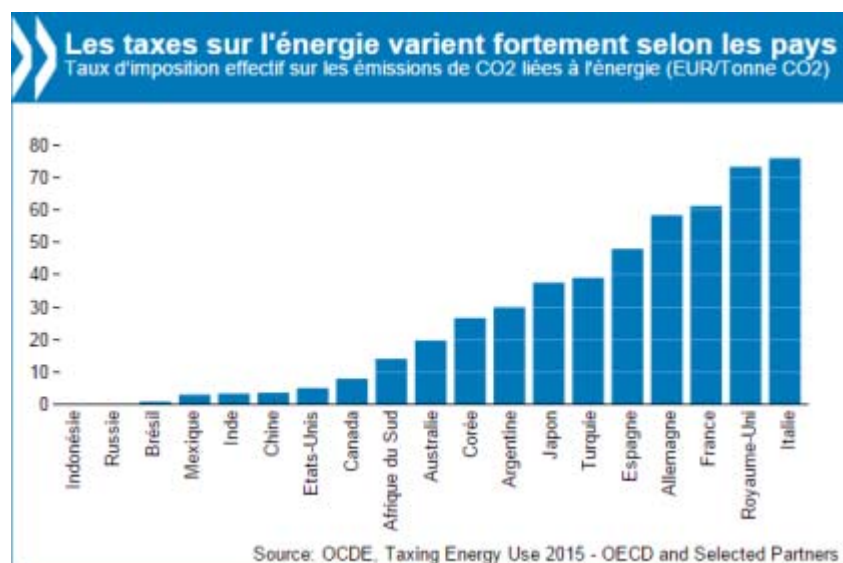
consommation d'énergie, l'organisation mondiale considère que les taux moyens d'imposition sont très faibles par rapport aux effets dommageables de cette consommation s'en trouve corroborée.

L'étude indique que la convergence en matière de taxation de l'énergie est lente. L'amplitude des taxes demeure très élevée. Ils varient de 0 euros par tonne de CO² à 107,3 euros par tonne de CO², avec des écarts importants entre les combustibles, les carburants et les usages, ainsi qu'à l'intérieur des pays.

Le charbon qui est l'énergie la plus polluante est celle qui est en moyenne la moins taxée : 85 % du charbon utilisé pour le chauffage et dans les procédés industriels dans les 41 pays couverts par l'analyse ne sont pas taxés, et son taux d'imposition n'atteint pas, en moyenne, 2 euros par tonne de CO₂. Les produits pétroliers sont taxés à 49 euros par tonne de CO₂ en moyenne, et ils sont en grande majorité assujettis à la fiscalité énergétique.

La taxation varie selon les usages de l'énergie et ne tient pas réellement compte des différences d'impact environnemental. Les taxes sont, en règle générale, plus élevées pour le transport que pour le chauffage. De même, l'énergie utilisée pour l'industrie ou pour produire de l'électricité. La moyenne simple des taux effectifs d'imposition de l'énergie consommée dans le secteur des transports se chiffre à 70 euros par tonne de CO₂, contre 3 euros par tonne de CO₂ dans les utilisations thermiques et industrielles ainsi que dans la production d'électricité. Ces écarts s'expliquent par d'évidentes raisons sociales et de compétitivité économique.

Au niveau de la taxation du gazole, la France n'est pas la seule à avoir une taxation irrationnelle au regard de l'impact environnemental. 38 autres Etats font de même. La France arrive en 14^{ème} position au sein de l'OCDE pour la taxation du gasoil avec un taux de 11,9 euros par giga-joule contre 19,5 pour le Royaume-Uni qui est le pays qui prélève le plus, suivi par la Suisse (17,5) et l'Italie (16,5). Ceux qui taxent moins sont la Russie, le Brésil, le Mexique, le Canada et les Etats-Unis. Pour l'essence, la France arrive en 11^{ème} position. C'est la Turquie qui taxe le plus, suivie des Pays-Bas, de la Norvège et de l'Italie.



LE COIN DES TENDANCES

Quand les diplômés parisiens colonisent la province...

En 2012, sur 65 millions d'habitants, la France comptait 15 millions de personnes titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur ou en cours d'études supérieures (12,4 millions de diplômés et 2,6 millions d'étudiants). Depuis 1990, le nombre de diplômés a été multiplié par 2,5. Les diplômés représentent 45 % des personnes âgées de 25 à 34 ans contre 25 % de celles ayant entre 45 et 54 ans.

La répartition des diplômés varie fortement d'une région à une autre.

Pour la France métropolitaine, les régions à faible densité en diplômés sont la Corse, le Centre-Val de Loire, la Bourgogne-Franche Comte, la Bretagne et la Normandie. Arrivent en tête sans surprise, l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Nord-Pas-de-Calais et l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Cette répartition est le produit des lieux d'implantation des établissements d'enseignement supérieurs et de la présence des grandes entreprises qui emploient un très grand nombre de diplômés. 23 % des résidents corses sont diplômés quand ce taux est de 42 % pour l'Île-de-France.

En prenant en compte le lieu de naissance, il apparaît clairement que l'Île-de-France attire de nombreux diplômés issus d'autres régions. Cette situation est liée à la capacité d'attraction de la capitale pour former les jeunes et à sa capacité à les conserver après leurs études. Plus du tiers des diplômés vivent dans une région différente de leur région de naissance. Parmi les diplômés ou étudiants, 4,9 millions demeurent dans une région différente de celle où ils sont nés. Les départs des natifs sont les plus importants dans le Centre Val de Loire (54 %), pour la Bourgogne-Franche Comté (49 %) et pour la Normandie (46 %). La proximité de Paris explique en grande partie ces départs d'autant plus que les métropoles de ces régions ont connu des croissances moyennes ces dernières années.

Dans les régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine, les départs sont moins importants que dans les précédentes mais il y a peu d'arrivées de l'extérieur.

Les régions du quart sud-est connaissent un faible taux de départ tout en bénéficiant d'un fort taux d'arrivée de diplômés. Dans le quart sud-ouest, départs et arrivées se compensent dans le cadre de flux soutenus.

Les flux de diplômés et d'étudiants ne sont pas identiques d'une région à une région en ce qui concerne leur composition en fonction de l'âge. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur attire peu les étudiants et les jeunes actifs mais davantage les actifs plus âgés et les retraités diplômés. La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie attire les étudiants mais en revanche est désertée par les actifs diplômés. Ce solde migratoire négatif en diplômés s'accroît au moment des départs à la retraite. L'Île-de-France se caractérise par un solde migratoire de diplômés positif au niveau des étudiants et durant toute la vie active. L'inversion n'intervient qu'au moment de la retraite. L'Île-de-

France est également la principale région d'accueil des étudiants étrangers et des actifs diplômés étrangers. L'Ile-de-France compte ainsi 26 % des diplômés et étudiants du supérieur quand près de 19 % y sont nés. La région est un grand carrefour. En effet, un tiers des diplômés en Ile-de-France provient d'une autre région ou d'un pays étranger mais près d'un tiers de ses natifs ont quitté la région pour s'installer dans une autre région. Les personnes diplômées à Paris constituent le principal groupe de provenance des adultes les plus formés, juste après les natifs, dans chacune des autres régions.

Juillettistes ou aoûtistes ?

Les résidents de l'Union européenne réalisent plus de moitié de leurs nuitées touristiques (hôtels, campings, chambres d'hôtes, résidences secondaires...) durant l'été, de juin à septembre. 60 % de ces nuitées sont réalisées au sein de son pays de résidence, 40 l'étant à l'étranger. Juillet et août sans surprise concentrent le plus de nuitées touristiques (35,3 % à eux deux). Plus de 35 % des nuitées touristiques des 15-64 ans sont réalisées durant ces deux mois quand ce taux tombe à 27 % pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Le poids de la saison estivale dans les nuitées touristiques varie évidemment en fonction des pays membres de l'Union européenne. Les pays d'Europe du Sud concentrent leurs nuitées durant l'été. Ainsi, près des trois quarts des nuitées touristiques en Italie sont réalisées entre juin et septembre. Ce taux est de 72 % pour la Grèce, 67 % en Slovaquie et 62 % en Slovénie. En revanche, le poids de cette période est plus faible à Maltes (41 %), au Danemark (42,8 %) et en Roumanie (44,9 %).

52,4 % des nuitées touristiques sont, en France, effectuées entre juin et septembre soit un peu plus que la moyenne européenne qui est de 51,9 %.

Les résidents grecs et espagnols restent dans leur pays d'origine durant la période estivale. Près de 90 % des nuitées des Grecs sont réalisées dans leur pays, 87,3 % pour les Espagnols, 86,6 % pour les Roumains. Le taux pour la France est de 82,8 % identique à celui du Portugal. Le taux moyen en Europe est de 60,6 %. En revanche, 61,3 % des nuitées des Allemands sont effectuées à l'étranger. Ce taux atteint même 99,2 % pour les Luxembourgeois, ce qui est assez logique, 88,3 % pour les Belges et 86,7 % pour les résidents de Maltes. Cette répartition entre l'étranger et le territoire nationale est évidemment liée à l'attractivité touristique des différents pays mais aussi au niveau de revenus.

Au sein de l'Union européenne, certains pays sont plus des juillettistes quand d'autres sont des aoûtistes. Bizarrement, contrairement aux idées reçues, selon les statistiques d'Eurostat, les Français se partagent de manière assez équilibrée entre juillet et août. En effet, juillet représente 18,8 % des nuitées enregistrées durant toute l'année quand le mois d'août représente 18 %. Sont plutôt juillettistes, les Belges, les Hollandais et les Slovènes. Parmi les aoûtistes figurent les Bulgares, les Grecs, les Espagnols, les Italiens, les Portugais et les Roumains.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 28 juin

Au **Japon**, il faudra suivre les résultats de **la production industrielle du mois de mai**. En avril, elle avait augmenté de 0,1 %. Elle devrait avoir baissé de plus de 1 % en mai.

Lundi 29 juin

En Espagne, seront connus les résultats de l'inflation de juin ainsi que les ventes de détail du mois de mai.

Pour **la zone euro**, sera publié **l'indicateur du climat économique** du mois de juin. En mai, il s'élevait à 103,8. Seront également publiés **le sentiment des services, la confiance dans l'industrie et le climat des affaires**. Ces indicateurs devraient être en phase avec une accélération de la croissance au deuxième trimestre.

En **Allemagne**, sera communiqué **l'indice des prix à la consommation** du mois de juin.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **les promesses de vente de maison et les permis de construire** du mois de mai. Sera également publié **l'indice manufacturier de la FED de Dallas**.

Mardi 30 juin

Au **Japon**, il faudra suivre **les commandes de construction et les mises en chantier**.

En **France**, seront publiées **les dépenses de consommation du mois de mai**. En avril, une légère augmentation de 0,1 % avait été enregistrée. Une diminution est probable en mai du fait du recul des ventes d'automobile.

En **Allemagne**, sera connu **le taux de chômage** du mois de juin. En mai, il s'élevait à 5,4 %. Il devrait rester inchangé avec un marché de l'emploi toujours porteur.

En **Italie**, sera également publié **le taux de chômage** mais du mois de mai. Sera également communiqué le taux d'inflation de juin.

Au **Royaume-Uni**, seront délivrés **les résultats définitifs du PIB** du premier trimestre.

Pour la **zone euro**, seront communiqués **le taux d'inflation et le taux de chômage** de juin.

Aux **Etats-Unis**, seront publiés **l'indice Redbook de juin, l'indice des directeurs d'achat (PMI) de Chicago et la confiance des consommateurs** de juin.

Mercredi 1^{er} juillet

En **Chine**, il faudra suivre **la publication des indices PMI manufacturier et non manufacturier**.

En **France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Grèce et pour l'ensemble de la zone euro**, seront communiqués **les indices PMI manufacturiers** de juin. Cet indice sera également publié pour **les Etats-Unis**.

En **France**, seront rendues publiques **les immatriculations de véhicules** pour le mois de juin.

Aux **Etats-Unis**, seront communiquées **les ventes totales de véhicules et les dépenses de construction du mois de juin**.

Jeudi 2 juillet

En **Allemagne**, seront connues **les ventes de détail** du mois de juin.

Vendredi 3 juillet

Pour le **Japon, la Chine, l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, la zone euro, le Royaume-Uni et les Etats-Unis**, seront publiés **les indices PM des services**.

Pour **la zone euro**, seront connues **les ventes de détail du mois de mai** qui auraient progressé de 0,1 %.

Aux **Etats-Unis**, seront commentés **les résultats du chômage, le revenu horaire moyen et les créations d'emploi du mois de juin**. En mai, le taux de chômage était de 5,5 % et 280 000 créations d'emploi avaient été enregistrées. Pour le mois de juin, 250 000 créations d'emploi sont attendues avec un taux de chômage qui passerait à 5,4 %.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC